



INDUSTRIES 3R

(Version française suit)

SAFETY DATA SHEET

Section 1 : IDENTIFICATION

IDENTITY

Part Number **GPRO11**
Identity Gard Pro 11
Description Wollastonite Fiber Millboard

SUPPLIERS

Industries 3R Inc.

55, Road 116 West, Danville, (Québec) J0A 1A0

819-839-2793

Info@industries3r.com

www.industries3r.com

Recommended use of the product: Thermal protection, insulation and sealing applications

Section 2 : HAZARDS IDENTIFICATION

Classification of the substance or mixture

According to European Regulation No. 1272/2008 (CLP), the acicular wollastonite contained in this product is not classified. The crystalline silica contained in the product is classified as STOT RE1, H372 (causes lung damage through prolonged or repeated exposure by inhalation).

Exposure to the product may cause slight mechanical irritation to the skin, eyes, and upper respiratory tract. These effects are generally temporary.

Labeling elements

Not applicable

Section 3 : COMPOSITION / INFORMATION ON INGREDIENTS

Elements	No - CAS	No - EINECS	%	Classification according to European regulation N° 1272/2008 (CLP)
Wollastonite	13983-17-0	237-772-5		-
Quartz	14808-60-7	238-878-4		-
Quartz < 10µm	-	-	< 3.5	Stot RE1, H372

Section 4 : FIRST AID MEASURES

Inhalation:	If dust is inhaled heavily, take the person outside and have them rinse their throat thoroughly with drinking water.
Skin Contact:	Wash with water.

Eye Contact:	Wash with water.
Ingestion:	If in doubt, or if symptoms persist, seek medical advice.

Indication of any immediate medical care and special treatment required

Symptomatic treatment

Section 5 : FIRE FIGHTING MEASURES

Extinguishing media

As the material is non-combustible, use an extinguishing agent compatible with combustible materials.

Special hazards arising from the substance or mixture

Not classified as flammable according to EC criteria.

Section 6 : ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

Individual precautions, protective equipment, and emergency procedures

Personal protection in case of accidental dispersion causing abnormally high dust concentrations

Provide operators with appropriate protective equipment, as specified in Section 8.

Limit access to the area to a minimum number of operators.

Restore the situation to normal as quickly as possible.

Prevent dust dispersion by moistening the materials.

Precautions for environmental protection

Prevent dust from becoming airborne.

Do not discharge into drains; do not contaminate surface water.

Comply with applicable regulations.

Containment and cleaning methods and equipment

Collect the largest fragments and then use a vacuum cleaner equipped with high-efficiency filters.

If sweeping is necessary, wet the floor beforehand.

Do not use compressed air.

Refer to section 13 for waste disposal.

Section 7 : HANDLING AND STORAGE

Precautions for safe handling

Avoid dust formation and accumulation.

Standard respiratory protection and safety glasses recommended.

Conditions for safe storage, including any incompatibilities

Store in a dry place.

Section 8 : EXPOSURE CONTROLS / PERSONAL PROTECTION

Dust:

There is a regulatory limit value for all dusts without specific effects:

Country	Limit value	Reference
France	4 mg/m ³ 0.9mg/m ³	For total dust For respirable dust (Art. R4222-10 of the Labor Code)

Quartz (portion of respirable dust)

For quartz, the occupational exposure limit (OEL) is:

Country	Limit value	Reference
France	0.1 mg/m ³	In 8 hours (weighted average)
Europe	0.1mg/m ³	(Art. R4412-149)

Compliance with limit values

Analyze the process and tasks to identify sources of dust exposure. If necessary, carry out dust measurements.

Use technical prevention measures (e.g., ventilation and dust removal at workstations), appropriate work organization, and regular cleaning to comply with exposure limit values.

Eye and skin protection

When performing tasks involving a lot of handling, wear gloves and loose-fitting clothing around the neck and wrists.

Wear safety glasses with side protection when working at height.

After handling, rinse any areas of skin that may have been exposed with water.

Respiratory protection

Use appropriate respiratory protection in case of excessive concentrations of dust or other contaminants. For concentrations below the limit value, respiratory protection (type FFP2) is optional.

For short-term operations during which concentrations do not exceed up to 10 times the limit value, use FFP2 respiratory protection.

Compliance with limit values

Analyze the process and tasks to identify sources of dust exposure. If necessary, carry out dust measurements.

Information and training for operators

- Operators must be informed about:
- tasks involving the product
- internal rules concerning smoking
- rules concerning eating and drinking in the workplace
- tasks requiring respiratory protection and protective clothing.
- They must be trained in:
- good working practices that generate little dust
- the correct use of protective equipment.

Section 9: PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

Physical state:	Solid
Color:	Diverse
Odor:	Odorless
Density:	1.03-1.12 g/cm ³

Section 10 : STABILITY AND REACTIVITY

Chemical stability

The product is stable at room temperature.

Incompatible materials

Avoid contact with hydrofluoric acid.

Section 11 : TOXICOLOGICAL INFORMATION

Irritant properties

All mineral fibers—whether artificial or natural—can cause mild irritation with itching and possibly redness in some particularly sensitive individuals. Unlike other types of irritation, the effects are not the result of an allergy or chemical interaction with the skin, but rather mechanical friction.

Inhalation toxicity: (data in humans)

Wollastonite has been classified in Group 3 (unclassifiable as to its carcinogenicity to humans) by the International Agency for Research on Cancer (IARC).

Section 12 : ECOLOGICAL INFORMATION

As is, this product does not pose any specific risk to the environment.

Section 13 : DISPOSAL CONSIDERATIONS

Waste from this material is not classified as hazardous waste; it can be disposed of in accordance with applicable local regulations.

Section 14 : TRANSPORT INFORMATION

The product is not a hazardous product according to applicable transport regulations; no special precautions are required.

Section 15 : REGULATORY INFORMATION**EC classification:**

The product is not classified.

Labeling:

As the product is not classified, it does not require labeling.

Operator protection

Comply with current regulations on exposure limits and other preventive measures mentioned in Directives 89/391/EEC and 98/24/EC on the protection of the health and safety of workers from the risks related to chemical agents at work.

Other regulations

Member States are responsible for transposing European Directives into their national law within the time frame normally specified in the Directive. Member States may impose more stringent provisions. It is therefore essential to always refer to the national laws and regulations of the Member States.

Section 16 : OTHER INFORMATION

DISCLAIMER - The information provided in this Safety Data Sheet is based on the data furnished by our suppliers. While the information and recommendations set forth herein are believed to be accurate, Industries 3R takes no warranty with respect thereto and disclaims all liability in reliance thereon. We recommend testing according to local conditions. The specifications are subject to change without notice.

Last Update : 2025-05-11



INDUSTRIES 3R

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 1 : IDENTIFICATION

IDENTITÉ

Numéro de pièce: **GPRO11**
Identité: Gard Pro 11
Description: Carton de fibres de Wollastonite

FOURNISSEUR Industries 3R Inc.

55, Route 116 Ouest, Danville, (Québec) J0A 1A0
819-839-2793
Info@industries3r.com
www.industries3r.com

Utilisation recommandée du produit: Application de protection, d'isolation et d'étanchéité thermique

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Selon le règlement européen N° 1272/2008 (CLP), la wollastonite aciculaire contenues dans ce produit n'est pas classé. La silice cristalline contenu dans le produit est classé STOT RE1, H372 (provoque des lésions aux poumons par une exposition prolongée ou répété par inhalation).

L'exposition au produit peut entraîner une légère irritation mécanique de la peau, des yeux et des voies respiratoires supérieures.
Ces effets sont généralement transitoires.

Éléments d'étiquetage

Non applicable

Section 3 : COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substances

Non applicable

Mélanges

Information sur la composition :

Éléments	No - CAS	No - INECS	Classification selon règlement européen N° 1272/2008 (CLP)
Wollastonite (silicate de Calcium)	13983-17-0	237-772-5	Non classé
Quartz	14808-60-7	238-878-4	Non classé
Silice cristalline	-	-	STOT RE 1, H372 - Inf à 3.5%

Section 4 : PREMIERS SOINS

Inhalation :	Si forte inhalation de poussières, sortir le sujet à l'air libre, lui faire rincer abondamment la gorge avec de l'eau potable.
Contact avec la peau :	Laver à l'eau.
Contact avec les yeux :	Laver à l'eau.
Général	En cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique

Section 5 : MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction

Le matériau étant incombustible, utiliser un agent d'extinction compatible avec les matériaux combustibles.

Angers particuliers résultant de la substance ou du mélange

N'est pas classé comme inflammable selon les critères CE.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précaution individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Protection individuelle en cas de dispersion accidentelle engendrant des concentrations anormalement élevées de poussières

Fournir aux opérateurs des équipements de protection adaptés, comme précisé au § 8.

Limiter l'accès de la zone à un nombre minimum d'opérateurs.

Ramener la situation à la normale le plus rapidement possible.

Eviter la dispersion de la poussière par humidification des matériaux.

Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter les envols.

Ne pas évacuer à l'égout ; ne pas contaminer les eaux de surface.

Se conformer aux réglementations en vigueur.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser les plus larges fragments puis utiliser un aspirateur équipé de filtres haute efficacité.

Si le balayage doit être utilisé, mouiller le sol préalablement.

Ne pas utiliser l'air comprimé.

Se référer au § 13 pour l'élimination des déchets

Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter la formation et l'accumulation de poussières.

Appareil de protection respiratoire normalisé et lunettes recommandées.

Conditions d'un stockage sur, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver à l'abri de l'humidité.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les poussières :

Il existe pour toutes les poussières sans effet spécifique une valeur limite réglementaire :

Pays	Valeur limite	Référence
France	4 mg/m ³ 0.9mg/m ³	Pour les poussières totales Pour les poussières alvéolaires (Art. R4222-10 du code du travail)

Le Quartz (portion de poussières alvéolaires) :

Pour le Quartz la VLEP (valeur limite d'exposition professionnelle) est :

Pays	Valeur limite	Référence
France	0.1 mg/m ³	En 8hrs (moyenne pondérée) (Art. R4412-149)
Europe	0.1mg/m ³	Annexe II de la directive Européenne 2017/2398

Respect des valeurs limites

Analyser le procédé et les tâches pour repérer les sources d'exposition aux poussières. Si nécessaire, effectuer des mesures de poussières.

Utiliser des mesures de prévention technique (ex : ventilation et dépoussiérage des postes de travail), une organisation du travail adaptée et un nettoyage régulier pour respecter les valeurs limites d'exposition.

Protection des yeux et de la peau

Lors des tâches impliquant beaucoup de manipulations, porter des gants et une combinaison lâche au cou et aux poignets.

Porter des lunettes de sécurité avec protection latérale lors d'un travail en hauteur.

Après les manipulations, rincer à l'eau les parties de la peau qui auraient pu être exposées.

Protection respiratoire

Utiliser une protection respiratoire adaptée en cas de concentrations excessives en poussières ou autre contaminant.

Pour les concentrations inférieures à la valeur limite, la protection respiratoire (de type FFP2) est optionnelle.

Pour des opérations de courte durée pendant lesquelles les concentrations n'excéder pas jusqu'à 10 fois la valeur limite, utiliser une protection respiratoire de type FFP2.

Information et formation des opérateurs

Les opérateurs doivent être informés sur :

- les tâches impliquant le produit
- les règles internes concernant le tabagisme
- les règles concernant la prise de nourriture et de boissons sur les lieux de travail
- les tâches nécessitant une protection respiratoire et des vêtements de protection.
- Ils doivent être formés :
 - aux bonnes pratiques de travail générant peu de poussières
 - à la bonne utilisation des équipements de protection.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État Physique :	Solide
Couleur :	Diverse
Odeur :	Inodore
Masse volumique :	1.03-1.12 g/cm ³

Section 10 : STABILITÉ AND REACTIVITÉ

Stabilité chimique

Le produit est stable à température ambiante.

Matières incompatibles

Eviter la mise en contact avec l'acide fluorhydrique.

Section 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Caractère irritant

Toutes les fibres minérales - artificielles ou naturelles - peuvent créer une irritation bénigne avec démangeaisons et éventuellement rougeurs chez certaines personnes particulièrement sensibles. Contrairement à d'autres types d'irritation, les effets ne résultent ni d'une allergie ni d'une interaction chimique avec la peau, mais de frottements mécaniques.

Toxicité par inhalation : (données chez l'homme)

La wollastonite a été classé dans le groupe 3 (agent inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme) par l'Institut sur la Recherche pour le cancer (IARC).

Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

En l'état, ce produit ne présente aucun risque spécifique pour l'environnement.

Section 13 : DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les déchets provenant de ce matériau ne sont pas classés comme déchets dangereux ; ils peuvent être éliminés conformément aux prescriptions locales applicables.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport, aucune précaution spéciale n'est requise.

Section 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Classification CE :

Le produit n'est pas classé

Étiquetage :

Le produit n'étant pas classé, il ne nécessite pas d'étiquetage.

Protection des opérateurs

Se conformer aux réglementations en vigueur concernant les valeurs limites d'exposition et les autres dispositions de prévention mentionnées dans les Directives 89/391/CEE et 98/24/CE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autres réglementations

Les Etats membres sont chargés de la transposition des Directives européennes dans leur droit national dans un délai normalement prévu par la Directive. Les Etats membres peuvent imposer des dispositions plus contraignantes. Il est donc essentiel de toujours se référer aux dispositions législatives et réglementaires nationales des Etats membres

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ – Les informations fournies dans cette fiche et la sécurité des données sont basées sur les données fournis par nos fournisseurs actuels. Bien que les informations et les recommandations du présent document sont considérées comme exactes, Industries 3R ne prend aucune garantie à cet égard et décline toute responsabilité en se fondant sur celle-ci. Nous vous recommandons de tester en fonction des conditions locales. Les spécifications sont sujettes à modification sans préavis.

Date de mise à jour : 2025-11-05